

8

500

100

100

100

100

## Mairie de Claix

Place Hector Berlioz - 38640 Claix 04 76 98 15 36 - Fax 04 76 98 82 81

www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

## ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie 174 PM 2025

Nomenclature: 6.1.2.5.

Le Maire de la commune de CLAIX :

Vu les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur Abel Benjamin, représentant de l'ASS Exclusive Cars, en date du 19/09/2025.

## ARRETE

Article 1 : Monsieur Abel Benjamin, représentant de l'ASS Exclusive Cars,

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante : Parc de la Bâtie - 38640 CLAIX.

Le dimanche 28 septembre 2025 de 09h00 à 18h00, à l'occasion de la manifestation « Exclusive Cars Show ».

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de la légalité.

Le Maire,

Christophe REVIL

-

Date d'affichage: 23 /09 /2025

Date de retrait: 23/11/2025

